PANORAMA

OFAJ
DFJW

Analyses franco-allemandes & européennes

#12

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ
À L'ÉCOLE EN FRANCE
ET EN ALLEMAGNE

L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

1

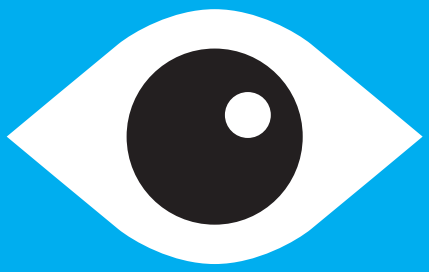
Pourquoi l'éducation à la citoyenneté est aujourd'hui plus indispensable que jamais ?

2

Deux façons d'apprendre la démocratie : une comparaison franco-allemande

3

Quels effets ont ces différences et comment les mesurer ?



L'ESSENTIEL
L'ESSENTIEL
L'ESSENTIEL
L'ESSENTIEL
L'ESSENTIEL

L'éducation à la citoyenneté est aujourd'hui plus importante que jamais. La polarisation, la désinformation et les réseaux sociaux pèsent de plus en plus sur le débat public, tandis que la confiance dans les institutions démocratiques s'érode. Dans ce contexte, il est essentiel de donner très tôt aux jeunes les moyens d'exercer leur esprit critique face à l'information politique, de se forger leur propre opinion et de prendre part à la vie démocratique. **L'école joue ici un rôle très particulier :** elle touche presque l'ensemble des jeunes, et n'enseigne pas la démocratie seulement par les savoirs, mais la fait vivre à travers le débat, la participation aux décisions et des expériences concrètes d'engagement citoyen.

La France et l'Allemagne ont toutefois développé des conceptions différentes de l'éducation à la citoyenneté. La France s'inscrit dans un modèle moral-républicain. L'éducation à la citoyenneté y est encadrée à l'échelle nationale et étroitement liée aux valeurs fondamentales de la République. **L'école a pour objectif de transmettre des repères communs, de renforcer la cohésion sociale et d'accompagner progressivement les jeunes vers l'exercice d'une citoyenneté responsable.** L'esprit critique et le débat y ont toute leur place, mais s'inscrivent dans un cadre républicain clairement défini.

L'Allemagne suit un modèle délibératif-pluraliste. L'accent y est placé sur l'autonomie politique, la capacité à former son propre jugement et la confrontation à la diversité des intérêts et des points de vue. Le consensus de Beutelsbach[1] pose notamment deux principes essentiels : les élèves ne doivent pas être soumis à une influence qui les empêcherait de développer leur propre opinion, et les questions controversées dans la société doivent également être présentées comme telles en classe. **La démocratie y est donc davantage considérée comme un processus pluraliste de délibération et de négociation,** auquel toute le monde peut contribuer. La principale différence entre les deux modèles tient donc moins à leur conception fondamentale de la démocratie qu'aux priorités mises en avant : la France insiste sur l'existence de repères républicains communs et sur la cohésion sociale, tandis que l'Allemagne accorde une place plus importante à l'autonomie du jugement et au pluralisme politique.

Les deux approches se distinguent également sur le plan institutionnel. En France, la forte cohérence du cadre formel contraste parfois avec une mise en œuvre plus fragile dans les établissements scolaires. En Allemagne, le fédéralisme laisse davantage de liberté aux acteurs de terrain, mais s'accompagne aussi d'écarts plus marqués entre les Länder et les établissements dans la place et la priorité accordée à l'éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires.

Une question est donc commune aux deux pays : comment réduire l'écart entre les ambitions affichées au niveau institutionnel et leur mise en œuvre concrète à l'école ? L'éducation à la citoyenneté suppose à la fois des repères communs et un socle démocratique affirmé, mais aussi un espace pour la controverse, la formation d'une opinion personnelle et la participation. **Il ne suffit pas que la démocratie et des dispositifs de participations soit ancrés dans les programmes scolaires, les élèves doivent en faire l'expérience au quotidien. Les approches française et allemande pourraient alors se compléter : en garantissant davantage la place de la controverse et de la participation autonome en France, et en définissant plus clairement des objectifs d'apprentissage démocratique communs et contraignants en Allemagne.**

---

1. Le consensus de Beutelsbach trouve son origine dans une rencontre d'expertes et experts en éducation citoyenne organisée en 1976 à Beutelsbach, dans le Bade-Wurtemberg, dans un contexte de vifs débats idéologiques sur les objectifs et les méthodes de l'éducation à la citoyenneté en Allemagne de l'Ouest. Il constitue un accord sur les principes pédagogiques fondamentaux de l'éducation à la citoyenneté, devenu depuis une référence majeure en Allemagne.
Bundeszentrale für politische Bildung. (07.04.2011). Beutelsbacher Konsens urlr.me/cmThdC

1 Pourquoi l'éducation à la citoyenneté est aujourd'hui plus indispensable que jamais ?

La démocratie repose sur l'implication des citoyens : leur capacité à prendre part à la vie publique, à comprendre les décisions politiques, à confronter des intérêts divergents et à porter un regard critique sur les institutions. Cependant, dans de nombreuses démocraties européennes, la défiance envers les institutions politiques s'accentue, tandis que la désinformation et le recul des formes traditionnelles de participation redessinent le paysage politique. **En France comme en Allemagne, la polarisation et la montée de l'extrême droite questionnent la résilience des institutions démocratiques.**[2] Dans les deux pays, une question devient donc de plus en plus urgente : **comment se construisent les repères démocratiques et comment préparer les jeunes à leur rôle dans la société démocratique ?**



L'éducation à la citoyenneté joue alors un rôle particulièrement important. Elle ne transmet pas seulement des connaissances sur les institutions politiques, les élections ou la constitution, elle doit aussi permettre aux jeunes de comprendre l'information politique, de forger leurs propres opinions, d'accepter des points de vue différents et d'identifier les moyens de participer à la vie politique. L'éducation à la citoyenneté repose sur l'acquisition de connaissances, le développement d'attitudes et la capacité à agir. L'essentiel est ce que les jeunes savent de la démocratie, mais aussi la manière dont ils la vivent et en font l'expérience concrète.[3]

L'école comme lieu de socialisation politique

Les orientations politiques ne se forment pas à partir du droit de vote. L'adolescence et le début de l'âge adulte sont des périodes où les opinions, les sentiments d'appartenance et les habitudes de participation sont particulièrement malléables.[4] **Contrairement à la famille, au cercle amical ou aux médias, l'école touche l'intégralité des jeunes, quel que soit le milieu social, de manière régulière et sur une longue durée.** Ainsi, elle a une portée toute particulière dans la société.

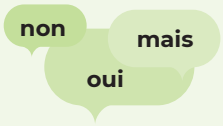
Cette influence s'exerce à plusieurs niveaux. Les cours transmettent des connaissances et des repères politiques, tandis que les discussions apprennent aux élèves à argumenter leurs propres positions et à prendre en compte d'autres points de vue. Les conseils de classe et d'élèves ou les projets peuvent aussi leur permettre de voir si leur avis est pris en compte et si l'action collective peut réellement avoir une influence. **L'école ne transmet donc pas la démocratie uniquement à travers les contenus enseignés : elle crée aussi des espaces de réflexion, d'expérience et de participation, où les élèves apprennent à agir, à débattre et à se repérer dans les règles institutionnelles.**[5] La manière dont l'au-

2. The Guardian. (12.10.2025). "France is not alone in its crisis of pollical faith – belief in a democratic world is vanishing. urlr.me/mejD98 (dernier accès le 07.10.2026)
3. Galston, W.A. (2001). "Political Knowledge, Political Engagement, and Civic Education" urlr.me/4FHjSr *Annual Review of Political Science,* 4, 217-234.
4. Niemi, R. G. & Hepburn, M. A. (1995). "The Rebirth of Political Socialization" urlr.me/2w4geA *Perspectives on Political Science,* 24.1, 7-16.
5. Campbell, D. E. (2006). "What Is Education's Impact on Civic and Social Engagement" urlr.me/hz4yQh In *Measuring the Effects of Education on Health and Civic Engagement: Proceedings from the Copenhagen Symposium.* UCLA.

torité, les conflits et la participation sont vécus au quotidien à l'école est donc essentielle. **Les débats politiques et une participation réellement prise au sérieux favorisent de meilleures connaissances, un plus grand sentiment de pouvoir agir et une plus forte volonté de s'engager.**[6] L'éducation à la citoyenneté ne passe donc pas seulement par les contenus, mais aussi par la manière dont les élèves font concrètement l'expérience de la démocratie à l'école.



L'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans une conception républicaine et promeut l'adhésion à des valeurs partagées,

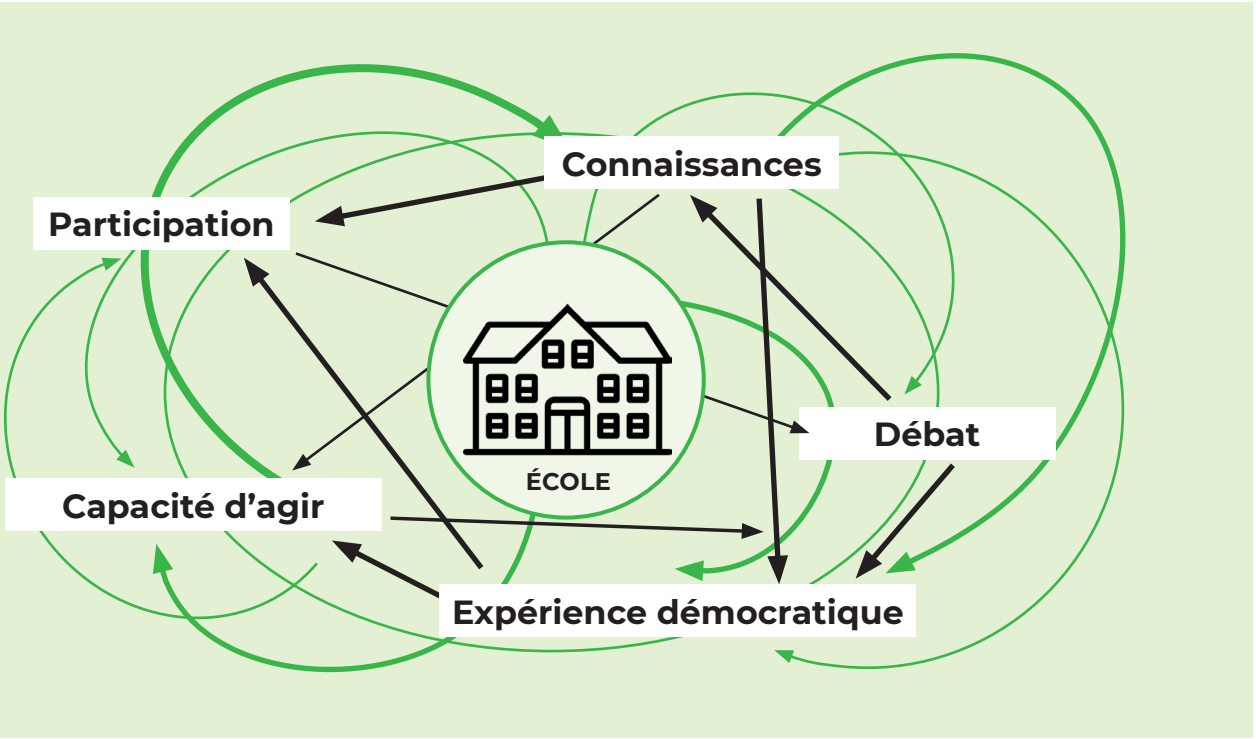


tandis qu'en Allemagne, la *politische Bildung* vise à former des citoyens capables de penser et de juger par eux-mêmes, de développer leur esprit critique et de se prémunir contre toute forme d'endoctrinement.

Apprendre la démocratie, mais comment ?

L'importance de l'école dans la socialisation démocratique fait largement consensus. Les avis divergent en revanche sur ce que l'éducation à la citoyenneté doit transmettre et comment elle doit être organisée. La comparaison franco-allemande est à ce titre particulièrement intéressante : **les deux pays cherchent à préparer les jeunes à vivre dans une société démocratique, mais s'appuient sur des expériences historiques et des traditions éducatives différentes.** En France, l'éducation à la citoyenneté s'inscrit dans une tradition républicaine fondée sur des valeurs communes, tandis qu'en Allemagne, la *politische Bildung,* « l'éducation politique », met davantage l'accent sur l'esprit critique, l'autonomie démocratique et la protection contre l'endoctrinement.[7] À cela s'ajoute également l'opposition entre système centralisé et modèle fédéral.

Les deux pays considèrent l'éducation à la citoyenneté comme l'une des missions de l'école, mais répondent différemment aux grandes questions de l'apprentissage démocratique : sur quoi repose la cohésion démocratique ? Comment organiser l'éducation à la citoyenneté ? Quel rôle jouent les enseignantes et enseignants face aux sujets controversés – et quelle place est laissée aux élèves ?



6. Borhan, H. (2025). *Civic Education as a Pathway to Inclusive Societies.* urlr.me/krGpkt OECD Education Working Papers.
7. Proeschel, C., Szukala, A. & Hedtke, R. (2019). « L'éducation Aux Valeurs Civiques, Comment Comparer ? Une Réflexion Méthodologique à Partir Du Cas Franco-Allemand » urlr.me/JaUnRz *Éducation et Sociétés,* 42.2, 31–50.

2
Deux façons d'apprendre la démocratie : une comparaison franco-allemande

La démocratie comme cadre commun de valeurs – ou comme processus de négociation ?

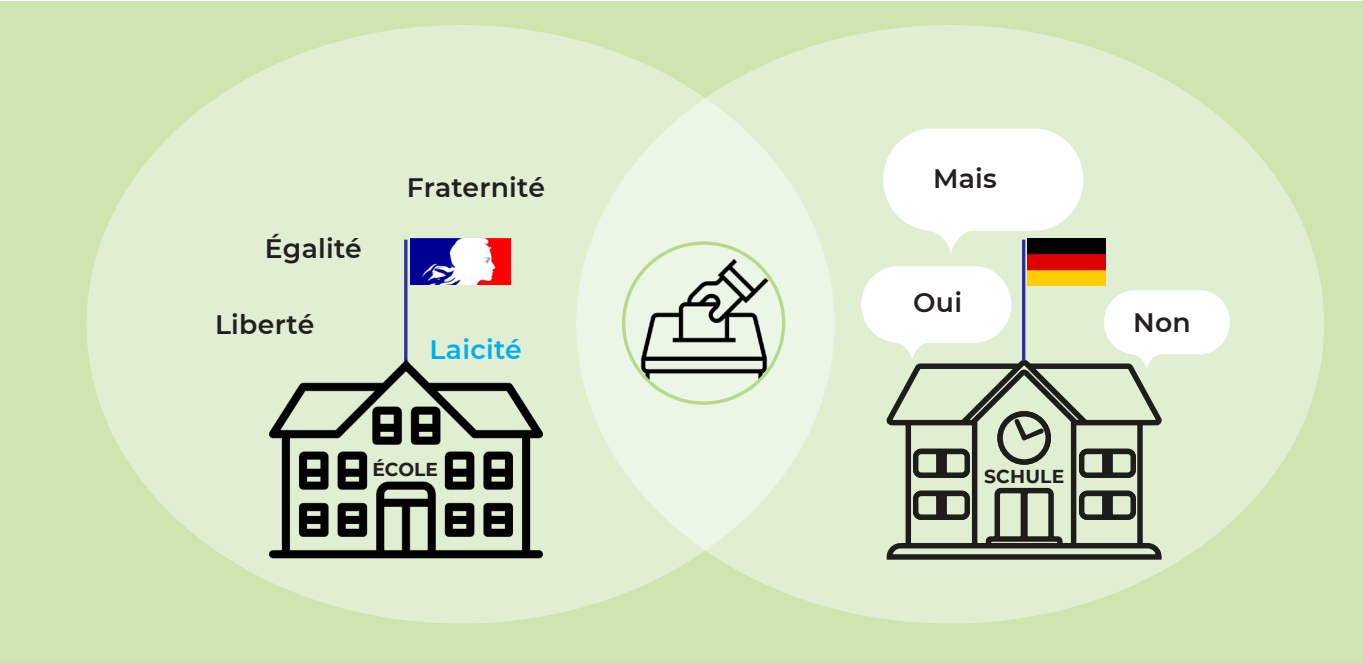
En France, l'éducation à la citoyenneté repose sur l'idée républicaine selon laquelle l'école doit contribuer à la cohésion politique et sociale. Le Code de l'éducation lui impose explicitement de transmettre les valeurs de la République et de renforcer la cohésion républicaine.[8] La devise *Liberté, Égalité, Fraternité,* la laïcité et la solidarité constituent des repères centraux de l'Enseignement moral et civique (EMC).[9] La démocratie est présentée comme un cadre normatif commun : être citoyenne ou citoyen, c'est connaître ses droits et ses devoirs ainsi que les principes fondamentaux de la République, et assumer sa part de responsabilité dans la vie collective.

L'éducation à la citoyenneté remplit ici une fonction d'intégration : elle doit créer un sentiment d'appartenance et des repères communs. Cela se traduit notamment par la place accordée à l'intérêt général, qui inscrit les intérêts individuels dans un cadre républicain.[10] L'esprit critique y a néanmoins toute sa place : les programmes scolaires associent transmission des valeurs, réflexion, argumentation et capacité de jugement. Cette autonomie s'exerce toutefois au sein d'un cadre normatif clairement défini : **les valeurs de la République constituent le socle commun de la vie démocratique.**[11]

En Allemagne, l'éducation à la citoyenneté est au contraire fortement marquée par l'expérience du national-socialisme et par la volonté de renforcer la capacité des élèves à se forger leur propre opinion face à toute forme d'emprise autoritaire.[12] Formulé en 1976, le consensus de Beutelsbach en résume les grands principes : les élèves ne doivent subir aucune forme d'endoctrinement ni aucune pression visant à leur faire adopter une position politique donnée ; **les questions qui font débat dans la société doivent aussi être présentées comme telles en classe ;** enfin, les élèves doivent être en mesure d'analyser les situations politiques ainsi que leurs propres intérêts.[13] **L'éducation à la citoyenneté doit ainsi permettre de se forger sa propre opinion. Cette idée est étroitement liée à celle d'autonomie : savoir porter soi-même un jugement sur les questions politiques et assumer la responsabilité de ses actes.**[14] Pour autant, l'école n'est pas neutre sur le plan des valeurs : la dignité humaine, la liberté, l'égalité et l'ordre démocratique, consacrés par la Loi fondamentale allemande *(Grundgesetz),* qui fait office de Constitution, constituent des principes de référence.[15] Dans ce cadre, la démocratie est davantage présentée comme un processus ouvert, pluraliste et susceptible d'évoluer.[16]

La différence tient donc moins au cadre démocratique lui-même qu'aux priorités mises en avant : la France insiste sur les repères républicains et la cohésion, tandis que l'Allemagne met davantage l'accent sur la formation d'un jugement personnel et le pluralisme politique.

8. Légifrance. (2011). « Code de l'éducation - Article L111-1 » urlr.me/j6c3B5
9. Ministère de l'Éducation Nationale. (Mai 2025) « Les Valeurs de La République à l'école » urlr.me/QrVknj
10. Husser, A. C. (2025) „Zur Politik Erziehen: Konzepte Der Schulischen Bildung Des Bürgers in Frankreich“ urlr.me/TgfJWS *DDS – Die Deutsche Schule,* 1+2, 127–36.
11. Bozec, G. (2020). « Vérité, Neutralité et Conflits de Valeurs : Les Dilemmes de l'éducation Civique Aujourd'hui », urlr.me/8KVzTE *Raisons Éducatives,* 24, 55–73.
12. Ständige Wissenschaftliche Kommission. (2024). „Demokratiebildung als Auftrag der Schule - Bedeutung des historischen und politischen Fachunterrichts sowie Aufgabe aller Fächer und der Schulentwicklung“.
13. Bundeszentrale für politische Bildung. (07.04.2011). Beutelsbacher Konsens urlr.me/ywH7CQ
14. Sander, W. (2023). *Zwischen Mündigkeit, Kritik und Identität: Perspektiven politischer Bildung, Politisches Fachbuch*. Wochenschau Verlag.
15. Deutscher Bundestag. « Loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne » urlr.me/6Y7Gr5
16. Detjen, J. (19.03.2015). „Bildungsaufgabe und Schulfach | Politische Bildung“ urlr.me/u7WGSE



L'organisation de l'éducation à la citoyenneté : cohérence nationale et diversité fédérale

En France, les objectifs, les programmes et les orientations sont définis au niveau national. De l'école primaire à la fin du secondaire, l'EMC s'inscrit dans un cadre commun. Il est complété par le Parcours citoyen, qui vise à articuler enseignements, projets scolaires, éducations aux médias, commémorations et formes de représentation des élèves.[17] **L'éducation à la citoyenneté est ainsi définie comme un devoir national, et les élèves doivent en principe poursuivre les mêmes objectifs d'apprentissages républicains.** Cette cohérence ne garantit toutefois pas une mise en œuvre dans la durée. L'EMC est souvent associé à d'autres matières et occupe peu de place dans l'emploi du temps ; dans le secondaire, seules quelques heures lui sont parfois consacrées.[18] Son caractère transversal multiplie certes les espaces d'apprentissages, mais peut aussi brouiller les responsabilités. Les évaluations font état d'une mise en œuvre inégale des projets, d'un manque de continuité et d'un suivi systématique des activités scolaires limité.[19] La force du modèle français – un cadre commun clairement défini – comporte donc aussi une tension structurelle : **l'État peut fixer les objectifs avec une certaine précision, mais leur mise en œuvre dans la durée dépend largement des établissements et des enseignantes et enseignants.**

Sur le plan institutionnel, l'Allemagne présente une organisation presque inverse. La politique éducative relève de la compétence des Länder. Il n'existe donc ni discipline unique, ni volumes horaires identiques à l'échelle nationale. Selon le Land, éducation à la citoyenneté est enseignée sous des intitulés tels que « politique », « sciences sociales », « politique et économie », ou intégrée à des matières comme les « études sociales ».[20] **Des orientations communes sont définies par la Conférence permanente des ministres de l'Éducation des Länder** (*Kultusministerkonferenz,* KMK), **mais leur mise en œuvre concrète reste du ressort de chaque Land.**[21]

Le fédéralisme laisse davantage de marge de manœuvre dans les programmes et favorise l'existence d'un **réseau dense et ancré localement d'acteurs de éducation à la citoyenneté en dehors de l'école.** Les centrales fédérale et régionales pour éducation à la citoyenneté *(Bundes- und Landeszentralen für politische Bildung)* occupent une place centrale dans cet écosystème : elles produisent des ressources pédagogiques, organisent des formations et soutiennent de nombreux partenaires extrascolaires. Autour d'elles s'est structuré un réseau d'associations, de lieux de mémoire, de fondations et de structures accueillant des séminaires et des projets éducatifs. Les établissements scolaires peuvent ainsi s'appuyer sur des partenaires de proximité pour organiser des visites, des projets, des séminaires ou des rencontres. Cette coopération entre acteurs scolaires et extrascolaires constitue en Allemagne une dimension institutionnalisée de l'éducation à la citoyenneté, sans véritable équivalent de même ampleur en France.[22] Cette liberté à toutefois son revers. La place et l'ancrage disciplinaire de l'éducation à la citoyenneté varient parfois fortement selon les Länder, les types d'établissements et les niveaux. Certains cours sont par ailleurs assurés par des enseignantes et

17. Ministère de l'Éducation Nationale. (2025). « Le Parcours Citoyen » urlr.me/mSUSUk
18. Ministère de l'Éducation Nationale. (2026). « Vademecum: Éduquer à La Citoyenneté Au Cycle 4 » urlr.me/R9jUQG
19. Cour des comptes. (Octobre 2021). « La Formation à La Citoyenneté » urlr.me/fnttYy
20. Lange, V. (2018). *Politische Bildung in der Schule - ein Statusbericht: Ergebnisse einer bundesweiten Befragung der Kultusministerien.* Netzwerk - Bildung (Friedrich-Ebert-Stiftung).
21. Kultusministerkonferenz. (2018). „Demokratie als Ziel, Gegenstand und Praxis historisch-politischer Bildung und Erziehung in der Schule. Beschluss der Kultusministerkonferenz vom 06.03.2009 i. d. F. Vom 11.10.2018"
22. Ständige Wissenschaftliche Kommission. (2024). „Demokratiebildung als Auftrag der Schule - Bedeutung des historischen und politischen Fachunterrichts sowie Aufgabe aller Fächer und der Schulentwicklung".

Comparaison des logiques institutionnelles en France et en Allemagne		
	France	**Allemagne**
Pilotage et cadre	Objectifs, orientations et cadre commun définis au niveau national.	Politique éducative relevant de la compétence des Länder ; lignes directrices de la KMK.
Ancrage curriculaire	EMC inscrit dans l'emploi du temps, complété par le Parcours citoyen (projets, éducation aux médias, journées de commémorations, représentations des élèves).	Pas de matière unique ; ancrage, intitulés et volumes horaires variables selon le Land, le type d'établissement et le niveau scolaire.
Mise en œuvre et acteurs	Approche transversale, diversité des espaces d'apprentissage ; établissements et membres du corps enseignant au cœur de la mise en œuvre.	Coopération avec des acteurs extrascolaires ; ressources, projets et formations viennent compléter l'offre scolaire.
Enjeu principal	Continuité et mise en œuvre homogène.	Différences d'ampleur, de qualité et de continuité.

enseignants qui ne sont pas spécialistes de la discipline. **La diversité fédérale permet donc une certaine souplesse et favorise les partenariats, mais ne garantit pas une offre homogène.**[23]

Ainsi, deux tensions se dessinent : **une forte cohérence formelle s'accompagne d'une mise en œuvre parfois fragile sur le terrain en France ; une grande liberté d'organisation va de pair avec des différences importantes dans la place accordée à l'éducation à la citoyenneté et dans sa continuité en Allemagne.**

Entre neutralité et controverse : quelle posture adoptent les membres du corps enseignant ?

Dans les deux pays, l'école doit protéger les jeunes de toute forme d'instrumentalisation politique. Les implications pour les enseignantes et enseignants sont néanmoins interprétées différemment, et la manière de traiter les sujets controversés met en lumière les rapports entre école et politique adoptés par les deux approches de l'éducation à la citoyenneté.

En France, les membres du corps enseignant exercent une mission éducative tout en veillant au respect d'un cadre républicain commun. L'école est tenue au respect de la laïcité ; la neutralité politique et religieuse doit protéger les élèves de toute pression ou influence idéologique.[24] En parallèle, les enseignantes et enseignants ont pour mission de transmettre les principes et les valeurs de la République. Il en résulte une tension : le débat et la réflexion doivent avoir leur place, sans pour autant remettre en cause le cadre républicain commun. Les programmes officiels recommandent explicitement des méthodes actives comme les débats, les jeux de rôle, le travail en groupe ou les projets.[25] Dans la pratique, les études montrent toutefois que **les enseignantes et enseignants font souvent preuve de prudence face aux sujets politiquement sensibles.** Les controverses sont plutôt abordées sous un angle historique, institutionnel ou moral, tandis que la confrontation directe avec les conflits politiques est évitée. L'engagement est souvent encouragé sous des formes directement liées à des valeurs communes, comme les projets de solidarité, le développement durable ou la lutte contre les discriminations.[26] **Les choses se compliquent lorsque des intérêts politiques légitimes s'opposent et que le désaccord ne peut aboutir à un consensus.**

En Allemagne, la confrontation aux sujets qui sont au cœur du débat politique fait pleinement partie de la pratique professionnelle de l'éducation à la citoyenneté. Le consensus de Beutelsbach constitue à cet égard une référence centrale. La neutralité n'implique pas le silence sur les questions politiques, les membres du corps enseignant doivent présenter différents points de vue, encadrer les discussions et créer un cadre dans lequel les élèves peuvent construire un jugement argumenté.[27] **Le conflit politique devient lui-même un objet d'apprentissage, et la controverse prend une véritable fonction pédagogique.** Cela ne signifie toutefois pas que les principes fondamentaux de la démocratie puissent être

23. Ständige Wissenschaftliche Kommission. (2024). „Demokratiebildung als Auftrag der Schule - Bedeutung des historischen und politischen Fachunterrichts sowie Aufgabe aller Fächer und der Schulentwicklung".
24. Ministère de l'Éducation Nationale. (Mai 2025) « Les Valeurs de La République à l'école » urlr.me/PyW6KM
25. Ministère de l'Éducation Nationale. (2026). « Vademecum : Éduquer à La Citoyenneté Au Cycle 4 » urlr.me/Tbkz63
26. Bozec, G. (2020). « Vérité, Neutralité et Conflits de Valeurs : Les Dilemmes de l'éducation Civique Aujourd'hui », urlr.me/9ZWynE *Raisons Éducatives,* 24, 55–73. ; Cour des comptes. (Octobre 2021). « La Formation à La Citoyenneté » urlr.me/FKpQt6
27. Bundeszentrale für politische Bildung. (07.04.2011). Beutelsbacher Konsens urlr.me/cmThdC

remis en cause : le pluralisme s'exprime dans les limites du cadre démocratique.[28]

Les deux modèles sont exigeants pour les enseignantes et enseignants. En Allemagne, les personnes qui enseignent l'éducation à la citoyenneté sans avoir été formées dans cette discipline ne se sentent pas toujours suffisamment préparées à aborder des sujets très polarisés. L'éducation à la citoyenneté s'appuie néanmoins sur une **tradition didactique très développée,** notamment autour des méthodes d'enseignement, de la controverse et de l'approche par compétences.[29] En France également, **la formation du corps enseignant est considérée comme un point faible.** Les formations continues portent souvent sur les valeurs républicaines et la laïcité, tandis que le traitement des controverses n'est pas systématiquement intégré à la didactique de l'éducation à la citoyenneté.[30]

Des élèves en apprentissage de la citoyenneté ou des sujets politiques à part entière ?

La différence entre les approches adoptées apparaît particulièrement dans le rôle accordé aux jeunes dans l'apprentissage démocratique. En France, on considère les élèves plutôt comme des **citoyennes et citoyens en devenir :** l'EMC leur transmet progressivement des connaissances, des repères républicains et le sens des responsabilités. Les instances représentatives des élèves et le Parcours citoyen offrent pour cela des formes institutionnalisées de participation.[31] Celles-ci restent néanmoins limitées ; les décisions essentielles restent entre les mains des adultes. La participation sert donc avant tout à **apprendre la coopération, la prise de responsabilité et l'appartenance à la communauté démocratique.**[32]

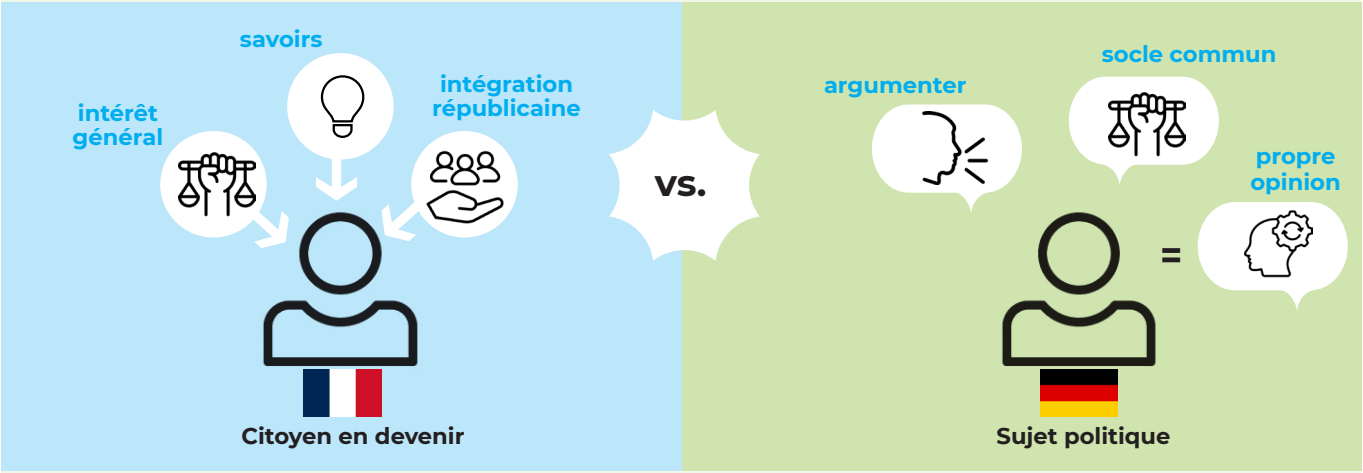
En Allemagne, on considère davantage les élèves sont davantage comme des sujets politiques déjà capables de se forger leur propre opinion. L'éducation à la citoyenneté doit leur permettre d'identifier leurs propres intérêts, de défendre leurs positions, de peser les arguments et de prendre parts aux décisions politiques.[33] Les discussions, les projets, les élections ou les instances représentatives des élèves constituent ainsi des espaces où ils et elles peuvent **exercer leur autonomie politique.**[34]

Deux modèles d'éducation à la citoyenneté

Les pratiques scolaires peuvent varier fortement selon les établissements, les régions et les contextes institutionnels, ce qui limite forcément la portée de la comparaison. Deux grands modèles se dégagent néanmoins dans la manière dont l'éducation à la citoyenneté est pensée, organisée et enseignée.

Le **modèle moral-républicain français** repose sur un cadre politique et moral commun. Des programmes définis au niveau national, un corps enseignant chargé de transmettre les principes républicains et des élèves en apprentissage de la citoyenneté répondent à une même logique : **l'école doit transmettre des repères, créer un sentiment d'appartenance et préparer progres-**

Des citoyens en devenir ou des sujets politiques déjà autonomes ?



28. Kultusministerkonferenz. (2018). „Demokratie als Ziel, Gegenstand und Praxis historisch-politischer Bildung und Erziehung in der Schule. Beschluss der Kultusministerkonferenz vom 06.03.2009 i. d. F. Vom 11.10.2018"
29. Landwehr, B. (2017). *Partizipation, Wissen und Motivation im Politikunterricht.* urlr.me/4t5m9g Springer Fachmedien Wiesbaden.; Ständige Wissenschaftliche Kommission. (2024). „Demokratiebildung als Auftrag der Schule - Bedeutung des historischen und politischen Fachunterrichts sowie Aufgabe aller Fächer und der Schulentwicklung".
30. Ministère de l'Éducation Nationale. (Mai 2025) « Les Valeurs de La République à l'école » urlr.me/PyW6KM ; Husser, A. C.. (2018). « L'enseignement moral et civique dans les établissements scolaires français, une transversalité consistante ? ». *Éthique En Éducation et En Formation*, 4, 2–29.
31. Husser, A. C. (2025) „Zur Politik Erziehen: Konzepte Der Schulischen Bildung Des Bürgers in Frankreich" urlr.me/m8d7QC *DDS – Die Deutsche Schule,* 1+2, 127–36. ; ministère de l'Éducation Nationale. (2015). « L'enseignement Moral et Civique (EMC) Au Bulletin Officiel Spécial Du 25 Juin 2015 » urlr.me/AyEgEA
32. Cnesco. (Janvier 2015) « Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française ».
33. Sander, W. (2023). *Zwischen Mündigkeit, Kritik und Identität: Perspektiven politischer Bildung, Politisches Fachbuch.* Wochenschau Verlag.
34. Kultusministerkonferenz. (2018). „Demokratie als Ziel, Gegenstand und Praxis historisch-politischer Bildung und Erziehung in der Schule. Beschluss der Kultusministerkonferenz vom 06.03.2009 i. d. F. vom 11.10.2018"

Typologie des modèles d'éducation à la citoyenneté en France et en Allemagne		
	France : modèle moral-républicain	**Allemagne : modèle délibératif-pluraliste**
Conception de la démocratie	Cadre républicain et normatif commun ; accent mis sur la cohésion et l'intérêt général.	Processus de délibération ouvert et pluraliste, dans le respect de principes démocratiques communs ; accent mis sur le pluralisme, le conflit et la formation d'un jugement personnel.
Orientation normative	Intégration à la communauté politique ; prise de responsabilité et orientation vers l'intérêt général.	Autonomie politique et formation d'un jugement personnel ; responsabilité de ses propres actes.
Logique institutionnelle	Objectifs, programmes et ressources définis au niveau national ; forte cohérence formelle, mise en œuvre parfois inégale sur le terrain.	Compétence fédérale des Länder ; orientations communes de la KMK et offre complémentaire des acteurs extrascolaires de l'éducation à la citoyenneté ; différences en matière de volume et de continuité.
Rôle du corps enseignant	Garantit un cadre républicain commun ; la neutralité politique et religieuse protège les élèves de toute forme d'influence.	Accompagne dans la formation d'un jugement personnel ; le consensus de Beutelsbach impose de protéger les élèves de l'endoctrinement et de présenter les questions controversées comme telles.
Position des élèves	Citoyennes et citoyens en devenir : acquisition progressive de connaissances, de repères républicains et du sens des responsabilités ; participation institutionnalisée.	Sujets politiques déjà capables de se forger un jugement ; identifier leurs propres intérêts, défendre une position, peser les arguments et prendre part aux décisions politiques.
Rapport au politique	La controverse est prévue dans les programmes, mais reste souvent abordée avec prudence dans la pratique.	Le conflit politique est explicitement un objet d'apprentissage et la controverse joue un rôle pédagogique positif.
Finalité	Enseigner une citoyenneté responsable ; les élèves partagent des repères communs et un sentiment d'appartenance dans un cadre républicain.	Développer l'autonomie politique, la capacité à gérer le pluralisme et les conflits ; délibération démocratique et participation comme formes d'action politique à part entière.

sivement les jeunes à une citoyenneté responsable. Le jugement et la participation y ont leur place, mais s'inscrivent dans un cadre républicain considéré comme commun.

Dans le **modèle délibératif-pluraliste allemand,** la démocratie est davantage conçue comme un processus ouvert de discussion et de négociation. La place accordée à la controverse et à l'autonomie, le rôle des enseignantes et enseignants dans la formation du jugement personnel et celui des élèves comme sujets politiques s'inscrivent dans une même logique. **L'éducation à la citoyenneté doit permettre de savoir gérer le pluralisme et les conflits, de développer ses propres positions et de faire l'expérience du débat démocratique.** La participation ne prépare donc pas seulement à une citoyenneté future : elle constitue déjà une forme d'action politique.

3

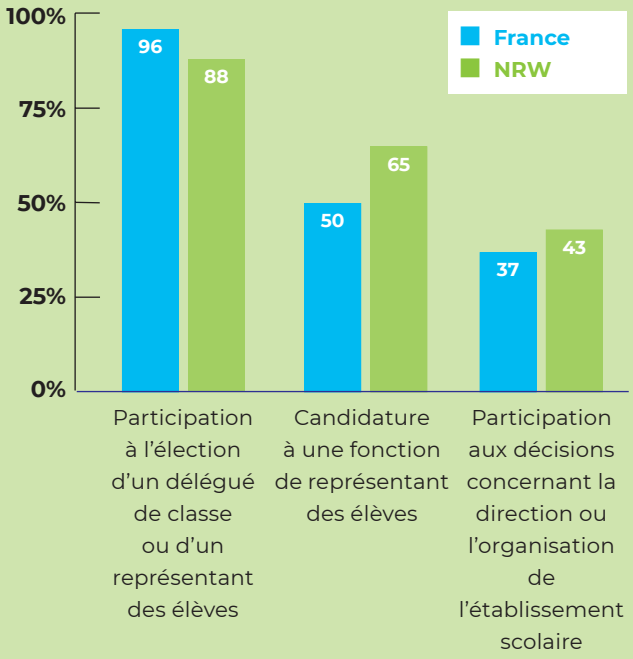
Quels effets ont ces différences et comment les mesurer ?

Les deux modèles visent à préparer les jeunes à participer à la vie démocratique, mais ils n'insistent pas sur les mêmes aspects. **L'étude internationale Civic and Citizenship Education Study (ICCS) 2022 permet d'observer dans quelle mesure ces différences se retrouvent chez les élèves.** Cette étude comparative porte sur les connaissances politiques, les attitudes et la participation sociale et politique des élèves de quatrième. En 2022, l'enquête a été menée auprès d'environ 82 000 élèves dans 24 systèmes éducatifs. Les résultats de la prochaine enquête devraient être publiés en 2027.[35]

L'Allemagne n'a pas participé en tant qu'État fédéral dans son ensemble, mais uniquement à travers deux Länder : la Rhénanie-du-Nord-Westphalie (NRW) et le Schleswig-Holstein. Une représenqui doit être prise en compte.. Par la suite, la NRW, le Land le plus peuplé d'Allemagne, servira de point de comparaison avec la France. Ces résultats visent donc avant tout à illustrer les différences mises en évidence plus haut. Ils ne permettent pas d'établir un lien de cause à effet entre les systèmes éducatifs et les résultats observés, car l'apprentissage politique dépend également de la famille, du cercle amical, des médias et du contexte social.[36]

La participation des élèves aux instances de décision et de représentation de leur établissement est particulièrement parlante. En France, 96% des élèves ont déjà participé à l'élection de représentantes et représentants de classe ou des élèves, contre 88% en NRW. En revanche, lorsque la participation suppose une initiative personnelle, la tendance s'inverse : 50% des élèves en France et 65% en NRW déclarent avoir déjà candidaté aux élections d'une instance de représentation des élèves. Enfin 37% des élèves en France et 43% en NRW ont déjà pris part à des décisions concernant la direction ou l'organisation de leur établissement.[37]

Formes de participation
(en pourcentage)

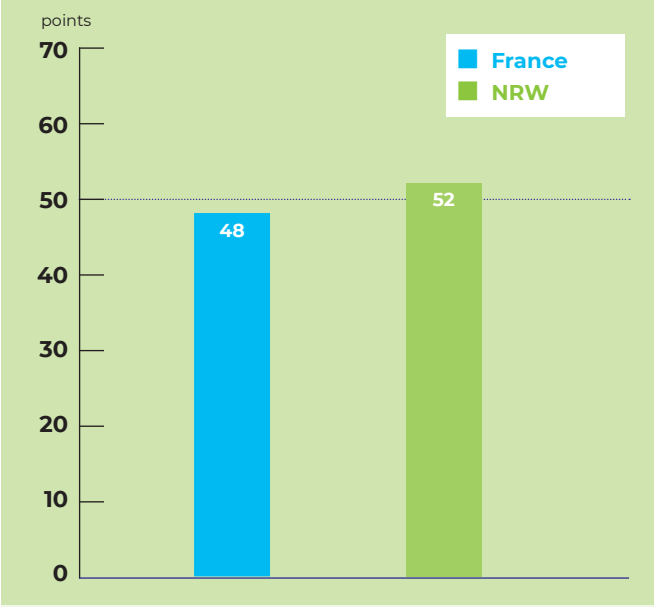


Source : Wolfram Schulz et al., Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report (Springer Nature Switzerland, 2025), p. 106

Une autre différence apparaît en classe. Sur l'échelle de l'ICCS qui mesure l'ouverture des discussions en classe, la France obtient 48 points, contre 52 pour la NRW. **Les élèves de NRW déclarent ainsi plus souvent suivre des cours dans lesquels différents points de vue peuvent s'exprimer et où les questions politiques sont abordées sous plusieurs angles.**[38] La NRW obtient également de meilleurs résultats en matière de connaissances

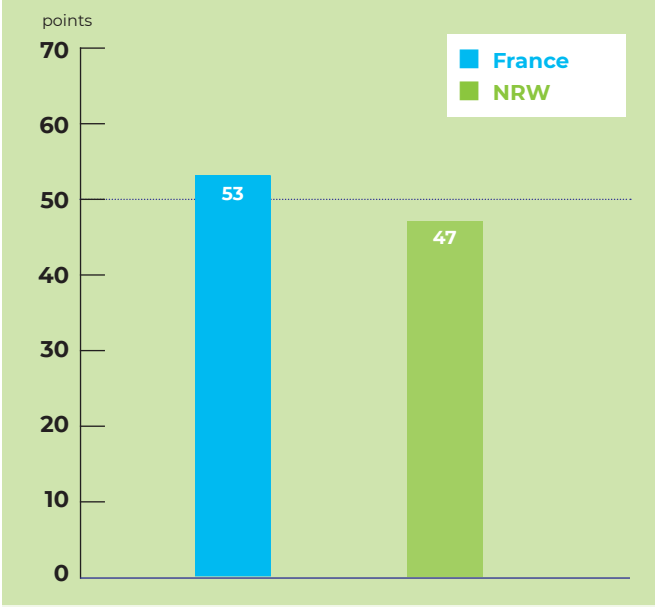
35. Schulz, W., Ainley, J., Fraillon, J., Losito, B., Agrusti, G., Daniani, V. & Friedman, T. (2025). *Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report.* urlr.me/gx28HN Springer Nature Switzerland.
36. Böhm-Kasper, O. (2006). „Schulische und politische Partizipation von Jugendlichen. Welchen Einfluss haben Schule, Familie und Gleichaltrige auf die politische Teilhabe Heranwachsender?" urlr.me/t39cJ5 *Diskurs Kindheits- und Jugendforschung*, 1.3, 353–68.
37. Schulz, W., Ainley, J., Fraillon, J., Losito, B., Agrusti, G., Daniani, V. & Friedman, T. (2025). *Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report.* urlr.me/gx28HN Springer Nature Switzerland. p. 106.
38. Schulz, W., Ainley, J., Fraillon, J., Losito, B., Agrusti, G., Daniani, V. & Friedman, T. (2025). *Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report.* urlr.me/gx28HN Springer Nature Switzerland. p. 173.

Ouverture aux discussions en classe
(en points)



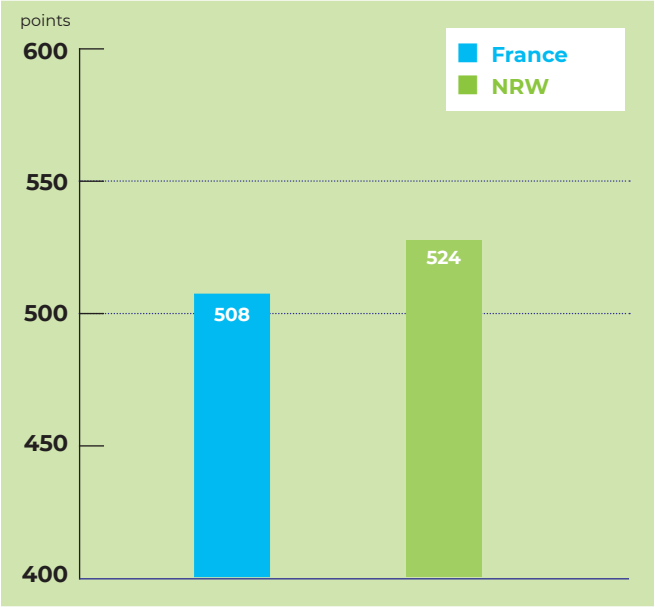
Source : Wolfram Schulz et al., Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report (Springer Nature Switzerland, 2025), p. 173.

Intention de participation future aux élections
(en points)



Source : Wolfram Schulz et al., Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report (Springer Nature Switzerland, 2025), p. 116.

Connaissances politiques et civiques
(Civic Knowledge Score, en points)



Source : Wolfram Schulz et al., Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report (Springer Nature Switzerland, 2025), p. 67.

politiques, avec 524 points contre 508 pour la France.[39] Ces résultats vont dans le sens du lien évoqué plus haut entre un climat de classe ouvert et un niveau plus élevé de connaissances politiques.

L'approche française montre particulièrement ses points forts lorsque la participation démocratique passe par des procédures institutionnelles. Pour la participation électorale future, la France obtient un score de 53, contre 47 pour la NRW. Cet indicateur mesure notamment l'intention des jeunes de voter aux élections locales et nationales à l'âge adulte.[40] La forte dimension républicaine du modèle français semble ainsi aller de pair, au moins sur le plan descriptif, avec une orientation plus marquée vers les formes classiques de participation démocratique.

39. Schulz, W., Ainley, J., Fraillon, J., Losito, B., Agrusti, G., Daniani, V. & Friedman, T. (2025). *Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report.* urlr.me/gx28HN Springer Nature Switzerland. p. 67.
40. Schulz, W., Ainley, J., Fraillon, J., Losito, B., Agrusti, G., Daniani, V. & Friedman, T. (2025). Education for Citizenship in Times of Global Challenge: IEA International Civic and Citizenship Education Study 2022 International Report. urlr.me/gx28HN Springer Nature Switzerland. p. 116.

Recommandations : que peuvent apprendre la France et l'Allemagne l'une de l'autre ?

La comparaison ne signifie pas que la France devrait remplacer son modèle moral-républicain par le modèle allemand, ni l'inverse. C'est justement dans les forces de chaque approche que se trouvent les principaux enseignements : **la France pourrait s'inspirer de l'Allemagne pour mieux intégrer la controverse et l'action politique autonome dans le cadre scolaire ; l'Allemagne pourrait s'inspirer de la France pour rendre les objectifs communs d'apprentissage démocratique plus clairs et plus contraignants.** Dans les deux pays, l'enjeu est aussi de réduire l'écart entre les ambitions institutionnelles et l'expérience concrète de la démocratie à l'école. Les recommandations suivantes ciblent donc les points où chaque modèle atteint ses limites.



1

Ne pas seulement prévoir la controverse dans les programmes, mais donner au corps enseignant les moyens de l'encadrer

➔ En France, le nouveau programme d'EMC prévoit le débat, l'argumentation et, au lycée, explicitement la délibération.[41] L'enjeu est donc moins d'ajouter de nouvelles exigences aux programmes que de savoir si les enseignantes et enseignants sont réellement en mesure d'encadrer des débats controversés. **Un module obligatoire fondé sur des cas concrèts et intégré aux formations initiales et continues** pourrait répondre à ce besoin. À partir de situations de conflit réalistes, les membres du corps enseignant pourraient apprendre à distinguer ce qui relève du cadre démocratique et républicain non négociable d'une controverse politique légitime ou de positions hostiles à la démocratie. Plutôt que de multiplier les formations générales, il serait plus utile de travailler en profondeur sur quelques situations de classe, à travers des simulations, l'observation entre collègues et des retours d'expérience. Une partie des formations consacrées aux valeurs de la République et à la laïcité pourrait être utilisée à cette fin.



2

Repenser la représentation des élèves : élargir sa légitimité en Allemagne, renforcer son poids en France

➔ En France, les élections scolaires occupent une place plus régulière dans la vie des établissements. En Allemagne, les élèves élisent régulièrement leur porte-parole de classe, mais la principale instance de représentation n'est pas systématiquement élue directement par l'ensemble des élèves. Sur la base du modèle français, cette élection directe pourrait être davantage **institutionalisée et accompagnée de candidatures ainsi que de la présentation de positions différentes.** Cela permettrait aussi d'impliquer les élèves qui ne participent pas directement aux instances représentatives. La France pourrait quant à elle **renforcer le rôle des personnes élues :** au collège et au lycée, les instances représentatives des élèves disposent surtout d'un pouvoir de proposition.[42] Un droit formel à obtenir une réponse de l'établissement pourrait garantir que les demandes soient examinées dans un délai défini et que tout refus soit justifié. L'Allemagne renforcerait ainsi la visibilité des procédures démocratiques communes, tandis que la France renforcerait leur impact réel.

41. Ministère de l'Éducation Nationale. (2026). « Vademecum : Éduquer à La Citoyenneté Au Cycle 4 » urlr.me/R3kU8b
42. Ministère de l'Éducation Nationale. (2025). « Le Parcours Citoyen » urlr.me/QrVknj



3

Évaluer la participation à partir de ses effets, et non du nombre de projets

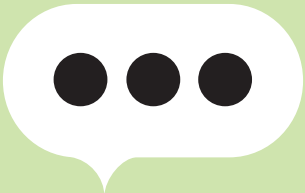
➔ La comparaison montre que, dans les deux pays, les objectifs démocratiques, les instances de participation et les dispositifs prévus ne manquent pas. La question essentielle est plutôt de savoir ce que les élèves en retirent réellement au quotidien. Les dispositifs d'évaluation existants devraient donc **mesurer systématiquement la manière dont les élèves vivent la participation démocratique :** quelles connaissances sur les institutions démocratiques ont été acquises ? Est-ce que le point de vue des élèves peut être entendu ? Ont-ils et elles le sentiment de pouvoir influencer les décisions ? Les réponses à leurs demandes sont-elles claires et argumentées ? Ces questions pourraient être posées régulièrement et de manière anonyme afin de **rendre visible les écarts entre les ambitions affichées et la réalité des pratiques scolaires.** L'objectif n'est pas d'établir des classements, mais d'apporter un soutien ciblé là où les possibilités d'apprentissage démocratique ne profitent pas réellement aux élèves.



4

Conclusion

➔ La comparaison entre la France et l'Allemagne montre que l'éducation à la citoyenneté poursuit le même objectif dans les deux pays, mais emprunte pour cela des voies différentes. Alors que la France met davantage l'accent sur un socle commun de valeurs républicaines et sur la cohésion sociale, l'Allemagne privilégie l'autonomie politique, la place de la controverse et la capacité à se forger son propre jugement. Les deux modèles ont donc leurs forces, mais aussi leurs limites. L'enjeu n'est pas tant de savoir lequel est supérieur à l'autre que de voir comment l'éducation à la citoyenneté est réellement mise en œuvre et vécue au quotidien dans les établissements. **L'éducation à la démocratie ne peut avoir un effet durable que si les élèves acquièrent non seulement des connaissances sur la démocratie, mais font aussi l'expérience concrète du débat, de la participation et de la prise de décision. C'est précisément sur ce point que les deux pays ont le plus à apprendre l'un de l'autre.**



Autrice



Alizée Klein est titulaire d'un double master franco-allemand en sciences politiques et affaires européennes, obtenu à l'Université libre de Berlin (Freie Universität Berlin) et à Sciences Po Paris. Au cours de son parcours universitaire, elle s'est intéressée à l'éducation à la citoyenneté et à la participation politique en France et en Allemagne. Des thématiques qui ont par la suite été au cœur de son mémoire de master. Depuis mai 2026, elle occupe un poste de volontaire en communication politique au sein du bureau berlinois de l'Institut Goethe. Ses principaux centres d'intérêt portent sur les politiques internationales en matière de culture et d'éducation à la citoyenneté, la coopération européenne et les relations franco-allemandes.

Le suivi scientifique de ce texte a été assuré par Jana Windwehr, titulaire d'une habilitation universitaire allemande et coordinatrice des cursus franco-allemands à l'Institut Otto-Suhr, et par la professeure Miriam Hartlapp, spécialiste de la science politique comparée et des systèmes politiques français et allemands. Toutes deux enseignent à l'Université libre de Berlin (Freie Universität Berlin).

Photo © Luis Konrad Krings

Direction de la publication :
Pascale Trimbach et Tobias Bütow

Rédaction en chef :
Anne Jardin

Rédaction :
Catherine Hardouin et Anya Reichmann

Relecture :
Anya Reichmann

Traduction :
Alizée Klein

Mise en page et design :
La petite agence parisienne
Version retravaillée depuis 2025
Olaf Mühlmann · rübimann.com

Le texte reflète des opinions personnelles et non celles de l'OFAJ.
Tous les liens hypertextes ont été vérifiés le 02/11/2026.

OFAJ
DFJW

OFAJ - 51 rue de l'Amiral-Mouchez - 75013 Paris - www.ofaj.org
recherche-evaluation@ofaj.org

ofaj.org/panorama

PANORAMA à écouter, le podcast

OFAJ /DFJW, Paris/ Berlin, 2026

Attribution - Pas d'utilisation commerciale 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) · ISSN : 2827-1483